

Les Bons à échoir le 16 octobre 1869 (860 0/0) à 89,226112 0/0
du 18 octob. 1869 au 15 janv. 1870, avec une différence de 0,023888 0/0
Par jour, à diminuer de 89,226112 0/0

Les Bons à échoir le 16 janvier 1870 (840 0/0) à 87,376667 0/0
du 17 janv. 1870 au 15 avril 1870 avec une différ. de 0,023333 0/0
Par jour, à diminuer de 87,376667 0/0

Les Bons à échoir le 15 avril 1870 (825 0/0) à 85,539584 0/0
du 17 avril 1870 au 15 juillet 1870 avec une différ. de 0,022916 0/0
Par jour, à diminuer de 85,539584 0/0

Les Bons à échoir le 16 juillet 1870 (805 0/0) à 83,877638 0/0
du 17 juillet 1870 au 15 octobre avec une différence de 0,022361 0/0
Par jour, à diminuer de 83,877638 0/0

Les Bons à échoir le 16 octobre 1870 (790 0/0) à 82,203056 0/0
du 17 octobre 1870 au 15 janvier 1871 avec une différ. de 0,021943 0/0
Par jour, à diminuer de 82,203056 0/0

Les Bons à échoir le 16 janvier 1871 (775 0/0) à 80,603472 0/0
du 16 janvier 1871 au 15 avril 1871, avec une différ. de 0,021527 0/0
Par jour, à diminuer de 80,603472 0/0

Les Bons à échoir le 16 avril 1871 (760 0/0) à 79,078889 0/0
à partir du 17 avril 1871, avec une différence de 0,021111 0/0
Par jour, à diminuer de 79,078889 0/0

Dépêche commerciale

Liverpool, mardi 14 juillet.
Marché calme, mais ferme.
Attendant Manchester.
Ventes probables 10.000 balles.
Middling louisiane 11 5/8
Robert Funkeet Cic.

COURS DE LA BOURSE

Du 14 Juillet 1868	
Cours de ce jour	Cours précédent
3/4..... 70 25	40/0 70 25
4/4..... 101 50	30/0 101 50

FAITS DIVERS

— La ville de Fiers, l'une des plus industrielles et des plus commerçantes de la Normandie, vient d'organiser une magnifique exposition industrielle. La tente qui abrite les produits de l'industrie a coûté plus de 20,000 fr. L'exposition des machines agricoles et des animaux a eu lieu le 11 juillet. L'exposition scolaire est très-riche.

— On nous écrit de Paris :
« Vendredi soir, un incendie a éclaté aux Halles centrales. Le feu a pris au no 301 pas comment, vers dix heures du soir, dans les caves du pavillon consacré à la vente du beurre à la criée. C'est seulement de onze heures à deux heures de la nuit qu'on a pu se rendre maître de l'incendie, qui était alimenté par le beurre en fusion ; une explosion terrible a fait sauter au centre la voûte des caves et y a pratiqué un grand trou semblable au cratère d'un volcan. Cependant, la fonte qui forme le couronnement du pavillon ne s'est pas affaissée. Les trottoirs autour des caves étaient, après l'incendie, gonflés et exhaussés de trente centimètres au moins. La perte pour les marchands, qui laissent dans les caves ce qui n'a pu se vendre la veille ou ce qui est resté au dépôt de marchandises vendues, doit être considérable. »

— Nous lisons dans le *Lézorien* :
« Mardi matin, vers trois heures et demie, un violent incendie s'est déclaré dans un établissement à usage de filature de laine et de foulonnerie, situé rue Petite-Couture, n° 60 et 62, à Lisieux. Cette usine, dont MM. Dière et Gorand étaient propriétaires, était exploitée par M. Alphonse Lebreton, fabricant. »

— Malgré la rapidité des secours apportés de toutes parts et la proximité de l'eau, il n'a pas été possible d'arrêter le progrès de l'incendie, qui devorait entièrement l'usine, et les pompiers ont dû employer leurs efforts à préserver les maisons voisines, presque toutes construites en bois et torchis, et que le feu envahissait déjà.

— Touseles locataires de ces maisons ont dû fuir à la hâte.

« C'était un navrant spectacle que de voir ces pauvres gens, hommes, femmes et enfants, se sauver à demi nus, emportant sous leurs bras le peu de vêtements qu'ils avaient pu saisir, ou jettant par les fenêtres les paillasses, les matelas, qui constituaient tout le mobilier de la plupart d'entr'eux. »

— Les pertes sont considérables ; elles sont couvertes par des assurances.

— ÉCOUTEURS DIVERS. — M. Ernest Picard écoute avec plaisir si l'on expose des théories qui lui plaisent ; avec ironie si elles lui déplaisent. M. Martiel, un peu au-dessous de lui, a le visage tourné de trois quarts, prêtant l'oreille, le cou tendu, toujours grave. M. Buffet appuie son coude gauche dans sa main droite et le menton dans sa main gauche dont l'index presse fortement sa joue.

M. Beryer écoute tantôt avec une sorte de béatitude, tantôt avec un suprême dédain ; M. Emile Olivier toujours avec recueillement ; M. le maréchal Niel, avec respect, les bras croisés sur la poitrine ; M. Pinard, en travaillant, en signant les documents ; M. Vuitry, la tête inclinée dans ses mains appuyées sur son pupitre ; M. Rouher, la tête renversée en arrière, les yeux clos, les mains dans les poches, mais veillant toujours au grain et prêt à se réveiller ; M. Gréssier sourit d'un fin sourire qui semble scruter l'âme de l'orateur et se mouvoir à l'avance de certaines fibres d'un métier qu'il connaît si bien ; M. Segris a toujours l'air de chercher autour de lui ; M. Havin sommeille ; M. Grais-Bizoin, le lorgnon dans l'œil, étudie l'impression produite sur ses collègues par les arguments de celui qui occupe la tribune ; M. Jules Simon a toujours la mine attristée ; M. Pelletan est farouche s'il est vaincu, mais il semble jouer avec les membres pantelants de quelques victimes lorsqu'un de ses amis est à la tribune ; M. Tillancourt cherche à placer une interjection ; M. le marquis d'Andelarre passe un peigne dans son aristocratique chevelure, et M. Granier de Cassagnac veille sans cesse : *Leo querens quem devertit.*

— Une correspondance parisienne, adressée à la *Gazette nationale*, de Berlin, prétend que depuis quelque temps on invite, à la frontière, tous les voyageurs venant d'Allemagne à montrer leur passeport, ce qu'on n'avait plus vu depuis six ans.

Le fait, dit l'*Étendard*, est absolument faux. Rien n'a été changé au régime libéral pratiqué depuis plusieurs années à toutes nos frontières.

— Un nouveau jardin public vient d'être ouvert aux environs de Londres sous le nom d'Alexandra-Park. C'est un vaste enclos situé au nord-est de la capitale, sur une hauteur d'où l'on a une vue encore plus belle que celle de la terrasse du palais de cristal à Sydenham. On y a construit un magnifique édifice où sont réunis tous les genres de distractions et une riche collection de plantes exotiques. Le parc est d'une immense étendue qui a permis d'y ménager un champ de course. Il est difficile à 40 milles à la ronde de la métropole de trouver d'aussi beaux arbres et en aussi grand nombre.

— On écrit de Lonjumeau (Seine-et-Oise) au *Journal des Débats* :
« Notre canton est depuis quelques jours vivement impressionné par suite d'un crime épouvantable, qui vient d'être accompli dans des circonstances dramatiques véritablement exceptionnelles. »

« Mardi 7 juillet, deux voitures appartenant, l'une à un arracheur de dents, la seconde à un diseur de bonne aventure, arrivaient le soir sur le champ de foire de Lonjumeau, et s'installaient de façon à pouvoir y passer la nuit, pour y travailler le lendemain, jour du marché de notre chef lieu de canton. »

« Le dentiste ambulancier, qui paraît être âgé de trente cinq à quarante ans, était accompagné d'une femme d'une trentaine d'années, laquelle avait vécu précédemment avec le diseur de bonne aventure ; c'était un hasard rien malheureux qui, ce soir-là, avait réuni ainsi les deux saltimbanques. »

« Le diseur de bonne aventure, qui n'est pas loin de la cinquantaine, en revoyant cette femme, éprouva une violente irritation, et conçut aussitôt la sinistre pensée de se venger en tuant en même temps celle dernière et son rival. »

« Vers onze heures du soir, il s'arma de trois fusils à dix coups, dont il était possesseur, les chargea à plomb, les amorça, et se dirigea du côté de la voiture du dentiste ambulancier. »

« Après s'être assuré que les deux personnes qu'il poursuivait se trouvaient réunies dans leur voiture, le meurtrier déchargea à bout portant l'un de ses fusils sur le dentiste. Celui-ci tomba roide mort. Au bruit de la détonation, la femme s'empressa de descendre et de prendre la fuite ; l'obscurité la protégea. Le diseur de bonne aventure fit feu dans la direction où elle se sauvait, mais il ne l'atteignit point. »

« Immédiatement, l'assassin, plaçant sous son menton la queue du canon du troisième fusil qu'il avait apporté, parvint à se faire sauter la cervelle. »

— Une ascension au mont Blanc, qui a eu lieu ces jours derniers, a causé un déplorable accident et mis en deuil le bourg de Chamounix. Une famille étrangère était partie de la vallée pour se rendre aux Grands Mulets sous la conduite du guide Edouard Simon. En arrivant à la Pierre-à-l'Échelle, située à la partie supérieure du glacier des Bossons, la caravane fut surprise par une avalanche de pierres qui se détacha subitement de l'aiguille du Midi. Les voyageurs se trouvaient dans un péril imminent, et il est probable qu'ils n'auraient pas échappé à la mort sans le dévouement et la présence d'esprit déployés par le guide Simon, qui s'empressa de leur chercher un abri sous des rochers, sans songer à se mettre lui-même en sûreté. En ce moment, un bloc énorme, détaché des parois supérieures, se précipita avec une violence inouïe,

bondit le long des pentes de la montagne et vint frapper à la tête l'infortuné Simon qu'il entraîna dans l'abîme. Le lendemain, son corps, horriblement mutilé, fut retrouvé et ramené à Chamounix.

— Un journal de Paris raconte ce qui suit :
« Hier soir, vers dix heures, un coupé de maître, aux stores baissés, stationnait rue Lafitte ; il avait déjà attiré l'attention des passants, que retient en cet endroit la vitrine du marchand de tableaux, et devant laquelle était arrêtée une jeune fille de dix-huit ans environ, qui chaque jour, paraît-il, passe au même endroit à la même heure. »

« Tout à coup, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le coupé s'ouvrit tandis que deux jeunes gens, qui s'étaient placés à droite et à gauche de la jeune fille, la possédèrent rapidement dans la voiture, qui les emporta tous trois. »

« Un spectateur témoin de cette rapide scène prétend avoir reconnu la voiture de M. de R... Nous attendons de plus amples renseignements ; les sergents de ville ont aussitôt commencé une information sur ce hardi coup de main. »

— Le maréchal de Mac-Mahon a cru devoir adresser à la *France* la lettre suivante pour rectifier un fait qui a été annoncé par toute la presse, d'après des correspondances de Toulon :
« Quartier-général, Alger, 27 juin 1868. Monsieur le directeur, »

Je lis dans le journal la *France* du 22 juin, un article ainsi conçu :
« On nous écrit de Toulon, le 18 juin : »
« Dans le train arrivé hier, à dix heures du matin, se trouvait un wagon renfermant des prisonniers... C'étaient des Arabes anthropophages, condamnés à la réclusion, que l'on envoie aux îles Sainte-Marguerite pour y subir leur peine. »

Je ne mets point en doute votre bonne foi en reproduisant cette correspondance, permettez-moi seulement de regretter que, sans autre information, vous ayez publié, dans votre journal, un fait qui a été avancé, je ne sais sur quelles données, et qui est complètement inexact. »

« A ce sujet, je crois devoir vous répéter ce que j'ai déjà fait insérer dans le *Motif* de l'Algérie, le 10 juin, savoir : que les cas d'anthropophagie, constatés dans toute l'Algérie et pendant toute la disette, s'élevaient au nombre de seize ; que plusieurs de ceux qui s'en sont rendus coupables sont morts quelques jours après ; que l'un d'eux, sujet tunisien, est parvenu à passer la frontière sans qu'on ait pu l'arrêter, et que tous les autres, sans exception, ont été traduits devant les tribunaux. »

« A la date de ce jour, deux de ces prévenus seulement ont été mis en jugement et ont été acquittés ; les autres, dont plusieurs sont encore dans nos hôpitaux, n'ont pas encore été jugés. »

« Il n'est donc pas possible qu'un seul de ces malheureux ait pu être dirigé sur la France et encore moins sur les îles Sainte-Marguerite, qui ne reçoivent points les criminels condamnés par les tribunaux, et où l'on n'envoie que des détenus politiques. »

— Au dernier conseil de révision de... le jury voit entrer dans la salle une belle douzaine de gaillards nés pour devenir corabiniens, mais croqués jusqu'à l'échine, ce qui attestait les difficultés du voyage à travers ornières et fondrières. Le préfet regarda le maire et lui dit :
« Eh ! eh ! monsieur, il me semble que vos hommes sont plus beaux que vos chemins ! »

Le maire vexé, fixe le préfet et lui répond :
« Eh ! monsieur le préfet... c'est que mes hommes ce ne sont pas vos cantonniers qui les entretiennent. »

TRIBUNAUX

L'autre jour, la Cour d'assises de la Seine jugeait l'affaire Reignard qui fit un certain bruit dans Paris.

Hier, à Versailles, le jury était saisi d'une accusation qui rappelait tristement celle qui vient de se dérouler à Paris.

La jeune fille, cette fois, n'est pas morte ; aussi vient-elle devant la Cour d'assises. C'est une belle et grande blonde de vingt ans, originaire de Bavière, du nom de Pauline Beeher. Elle était entrée au service chez un certain docteur Durand, qui aujourd'hui est à côté d'elle comme son complice.

Une troisième accusée est une femme qui a joué le rôle d'entremetteuse.

Quant à la sage-femme, elle a échappé par le suicide à l'ignominie du banc des assises.

A l'audience, le débat a été saisissant. La jeune Pauline fond en larmes ; son maître, pour se justifier, balbutie contre elle quelques insinuations :
« Prenez garde, monsieur Durand ! s'écrie-t-elle en se levant toute émue, il y a une autre justice là-haut, et j'y crois, moi, si vous n'y croyez pas ! »

Sur les plaidoiries de M^{re} de Sal, Denis et Renault, l'affaire s'est terminée par un triple acquittement.

ANNONCES

Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix rue Pavrée, 32.

Capitaux à placer
SUR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE. 7598

Etude de M^e COURMONT, notaire à Lille.

A Vendre
pour entrer en jouissance immédiatement, en totalité ou en partie

UNE GRANDE PROPRIÉTÉ
sise à BONDUES,
à l'angle de la route impériale et du pavé de Linselles, contenant 3 HECTARES de fonds, jardin et labour, propre à un établissement industriel.
S'adresser à M^e COURMONT, notaire à Lille, rue d'Angleterre, 7. 7992

Société Humbert & Co
A Vendre
pour cause de liquidation, par adjudication volontaire, le lundi 3 Août 1868, 2 heures, à l'échelle, en l'une des salles de l'établissement.

LA FILATURE DE COTON
de GAMACHES, (Somme).
possédant 32,000 broches, mise en mouvement par une force de 300 chevaux environ, avec de grandes dépendances, comprenant :
un ancien moulin à blé, plusieurs maisons d'ouvriers, des prairies et des terres à labour.
La contenance totale est d'environ 42 hectares.
S'adresser pour visiter l'établissement, à M. Humbert, l'un des associés ;
Et pour les renseignements, savoir :
1° à Abbeville, à M. PAPILLON, rue des Locques n° 21, liquidateur ;
2° à Amiens, à M. SILLE, rue des Jacobins n° 7, liquidateur ;
3° à Gamaches, (Somme), à M^e DEVRISMES, notaire ;
Et à M^e LAMOTHE, notaire, dépositaire des titres de propriété. 7993

TERRAIN à VENDRE
A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Épéule, propre à bâtir.
S'adresser à M^e Duchange, notaire, rue Neuve. 7782

A VENDRE OU A LOUER
Six métiers à retordre (Mull Jenny) de 175 broches ;
Une bobineuse de 90 broches ;
Une machine à vapeur de la force de six chevaux, avec transmission et chauffage.
S'adresser chez M. Welcomme-Scamps, rue Inkermann. 8005

A VENDRE
5 ourdissoirs mécaniques et réunissoirs.
S'adresser rue du Nouveau-Monde, 25. 8006

A vendre ou à louer
un PEIGNAGE MÉCANIQUE composé de sept peigneuses avec les préparations.
S'adresser à Roubaix, rue Neuve n° 54. 87670

Maisons à vendre ou à louer
A vendre ou à louer plusieurs maisons à usage de rentiers et de marchands.
S'adresser à M. J.-B. Catel, au Blanc-Seau. 7535

Grands Terrains A VENDRE
A proximité du centre de Roubaix, du canal et de la gare de la lys, propres à tous établissements industriels et d'autres pour maisons de campagne.
S'adresser au bureau du journal. 7622

Atelier à louer
A louer, avec force motrice, chauffage et éclairage, un atelier pouvant renfermer au minimum 150 métiers à tisser avec leurs préparations.
S'adresser rue du Grand-Chemin, 108. 7784

Filature à louer
A louer, avec force motrice, chauffage et éclairage, une filature de laines, composée comme suit : deux assortiments de machines de préparations, quatre mille broches en métier, penvidours et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état.
S'adresser rue du Grand-Chemin, 108. 7783

Maisons à Louer
Jolies maisons à louer, sises rues des Fleurs et de la Providence, avec magnifiques vue sur la campagne, à proximité de la Place du Trichon, près la propriété de M. Mimérel. — Prix de 475 à 575 francs.
S'adresser rue des Fleurs, chez M. Desambre-Longuepée, Roubaix. 7888

Maison à Louer
rue Pellart, n° 25.
On donnerait sur demande de la force motrice. — S'adresser même rue n° 23. 7857

Maison à louer
A LOUER, une maison située rue Pavrée, n° 33.
Renseignements au bureau du Journal de Roubaix. 7849

A Louer
pour le 1^{er} octobre prochain.
deux MAISONS, situées rue Neuve, 13 et 15, ensemble ou séparément.
S'adresser rue du Grand-Chemin, 20. 7843

A Louer
rue du Champ de Mars, à côté du St-Etienne, une MAISON avec jardin, propre à un rentier.

A Louer
rue des Lignes n° 12, une MAISON convenable à différents genres de commerce, dépôt de tissus ou matières premières. 7759

Magasins à louer
Vastes magasins à étages à louer, rue Latérale, en face de la gare.
S'adresser rue de l'Espérance, n° 7. 7973

Chambres garnies à Louer
PENSION BOURGEOISE
Prix modérés, rue Saint-Georges, 10.
ENCLOSURE D'ALLET DE LA RUE

Escalier à vendre
A vendre un escalier de 90 marches.
S'adresser rue St-Georges, 48. 7993

A Vendre
UN BILLARD avec ses accessoires de la fabrique de Bock de Lille.
UN PIANO droit, divers APPAREILS A GAZ et un GAZMÈTRE gazométrique.
S'adresser rue du Collège, 138. 7982

A Vendre
une jeune CHEVRE, très bonne lactante.
S'adresser M^e Pellart, St-Etienne, n° 10. 7906

Billards à Vendre
A vendre d'occasion, deux très beaux billards. S'adresser au Centre de Commerce, Grande-Place de Roubaix. 7988

PHAETON
A VENDRE
rue Fosse-aux-Chênes, 47. 7920

Offre d'emploi
On offre de bons appointements et un intérêt dans les affaires, à une demoiselle capable de diriger une maison importante de détail d'épicerie et de bœufs.
Réponse par lettre au bureau du journal sous les initiales W. P. en se faisant connaître et indiquer l'adresse à laquelle elle pourra être envoyée. 7984

Offre d'emploi
On demande une personne étant capable de tement au courant d'un bureau de filature.
Réponse au bureau du journal sous les initiales J. T. 7993

Commanditaire
On désire trouver un commanditaire avec un apport de 4,000 francs pour faire marcher des métiers à retordre et à gazer.
Réponse au bureau du journal, sous l'initiale O. 7974

Contre-maitre
de tissage mécanique, expérimenté et capable de diriger un bon contre-maitre de tissage mécanique.
S'adresser rue des Longues-Haies, n° 30. 7987

Demande
On demande un homme un peu au courant d'un magasin de détail.
S'adresser rue St-Georges, n° 6. 7991

Conciergerie
On demande un conciergerie sans enfants et corvissant le jour.
S'adresser rue de la Fosse-aux-Chênes, n° 37. 7992

Couturières
On demande des couturières.
S'adresser rue de la Fosse-aux-Chênes, n° 37. 7993

Demande
On demande une gouvernante parfaitement au courant d'un hôtel, sans enfants, sérieuse.
S'adresser à l'hôtel Terrain, rue Namur, Roubaix. 7994